

La Pennne

magazine

AVRIL/MAI 2013 • GRATUIT

A portrait of a young man with dark hair and a slight smile, wearing a white button-down shirt over a black t-shirt. He is standing in front of a dense green hedge.

**Nicolas
Bazzucchi**
citoyen d'honneur
de la Ville

NICOLAS BAZZUCCHI

Avant tout, citoyen !



Le 9 avril, à l'occasion d'une cérémonie organisée par la Municipalité en son honneur, Pierre Mingaud décernait à Nicolas Bazzucchi la médaille de la Ville, qui devenait citoyen d'honneur de la Commune.

Le 12 mars dernier, quelques jours avant ses 18 ans, Nicolas Bazzucchi, un jeune Pennois élève de Terminale Commerce au lycée professionnel Gustave-Eiffel d'Aubagne, recevait le Prix National de l'Education 2012. Un prix qui, après une première sélection des candidatures au niveau des académies, récompense chaque année deux élèves de classes de premières pour l'excellence de leurs résultats scolaires, leurs performances sportives, mais également leur engagement social, aussi bien dans le cadre de l'établissement qu'au-dehors.

Dans les murs du ministère de l'Enseignement, Nicolas a reçu ce prix des mains du directeur général de l'Enseignement Scolaire et du président de l'Académie des Sports. "C'était amusant, confie Nicolas. Comme mon TGV avait pris

du retard à cause des chutes de neige, et qu'il fallait être pile à l'heure, on a envoyé une voiture avec chauffeur pour me prendre à la gare de Lyon et me conduire à la réception".

Il faut dire que le parcours force le respect ; élève à l'école Pierre-Brossolette, puis au collège Château-Forbin, il affiche depuis trois ans la meilleure moyenne de son lycée Gustave-Eiffel. Ambitionnant de devenir professeur d'éducation physique, il affiche parallèlement un excellent niveau sportif au football : passé par l'Etoile Sportive Pennoise, le centre de formation de l'OM, l'équipe d'Arles-Avignon - qu'il a dû quitter suite à une blessure - il occupe actuellement le poste

de stoppeur au sein de l'équipe de Division d'Honneur Régionale d'Aubagne. Mais, face aux difficultés bien connues pour un jeune joueur, d'entamer une carrière professionnelle, Nicolas garde la tête froide ; "Je joue avant tout par passion, affirme Nicolas. Si une opportunité se présente à moi, je la saisis. Mais pour l'heure, les études passent en premier".

C'est aussi dans le cadre scolaire, que le jeune Nicolas a eu l'occasion de s'adonner à des actions citoyennes de solidarité. "Depuis la classe de Première, je suis un cours dit "d'accompagnement personnalisé" ; un de mes professeurs a proposé des activités en lien avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. J'ai déjà été, pour des raisons personnelles, confronté à cette maladie, et j'ai accepté de m'engager auprès de ces personnes. Au centre de la Tour-telle, nous organisons des karaokés, des lotos, des ateliers cuisine... Malgré la différence d'âge, malgré la maladie, on peut s'amuser, passer de bons moments ensemble". Le jeune homme, qui durant son temps libre fait aussi du rap, écrit ses textes, les chante et les enregistre, se révèle en revanche économe en mots, pour expliquer ce qui motive chez lui un tel engagement : "C'est juste quelque chose en moi, j'ai besoin d'aider les gens". ■



■ Page 2
Nicolas Bazzucchi



■ Pages 4/5
Actualité



■ Page 6
La Farandole



■ Pages 7/8/9
Dossier : Budget primitif 2013



■ Pages 10/11
Vie associative



■ Page 12
Culture



■ Page 13
Mémoire d'ici



■ Page 14
Vie économique



■ Page 16
Agenda

Directeur de la publication : Pierre Mingaud • Rédaction, Crédit photos : Gilles Fournier des Corats : communication@mairie-lapennesurhuveaune.fr • Maquette : Plume Graphique
Imprimerie : Imprimerie CCI • Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires • La Penne sur Huveaune Magazine • Hôtel de Ville, 14, Boulevard de la Gare 13713 La Penne-sur-Huveaune Cedex • Tél. : 04 91 88 44 00 • www.mairie-lapennesurhuveaune.fr



Edito

Depuis le début de cette année 2013, la Municipalité a engagé deux nouveaux policiers municipaux, et un troisième intégrera très prochainement, au début de ce mois de mai, nos effectifs. Ce qui les portera à six agents, soient cinq policiers et un agent de surveillance de la voie publique.

Ces nouveaux effectifs permettront ainsi d'assurer une amplitude horaire plus importante en semaine, ainsi qu'une présence le samedi.

Par ailleurs, conformément ce que je vous avais annoncé il y a quelques semaines, les deux radars pédagogiques ont été installés sur le boulevard Voltaire et sont désormais opérationnels. A vocation préventive, ils constituent un outil supplémentaire au service de la sécurité routière, placés sur deux segments de la commune où doivent cohabiter piétons, automobilistes et deux-roues.

Nous poursuivons également le travail engagé il y a plusieurs mois, autour de l'implantation sur plusieurs sites de la commune, de caméras de vidéo protection. Là aussi, il s'agit d'un dispositif précieux qui se placera bientôt en complément aux missions de sécurité et de maintien de l'ordre public.

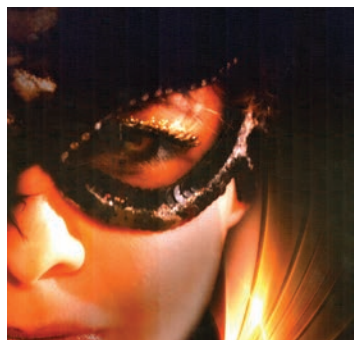
Pour autant, l'ensemble de ces actions, validé par notre commission municipale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, ne saurait occulter la défaillance toujours visible aujourd'hui, de l'Etat. Ce n'est certes pas la première fois que vous m'entendez déplorer un tel état de fait : voilà dix mois, que notre poste de Police Nationale n'a pratiquement pas ouvert ses portes au public !

Il est néanmoins hors de question, que nous nous accommodions d'une telle situation. Le Préfet de Police des Bouches-du-Rhône, doit absolument comprendre que les communes comme la nôtre, à la périphérie immédiate de Marseille, doivent aussi pouvoir compter sur des effectifs de Police Nationale suffisants. Soyez assurés que les élus de la Majorité municipale n'auront de cesse de rappeler aux autorités de l'Etat, qu'elles doivent, sur ce terrain aussi, assumer leurs pleines responsabilités.

Votre Maire,
Pierre Mingaud.

FÊTE DES MÈRES

Le spectacle de la Fête des Mères aura lieu le samedi 25 mai prochain, à 15 heures, à l'Espace de l'Huveaune. Un spectacle proposé par la troupe "Cirqu'en Plumes", mélangeant cirque et magie. Les dates d'inscription seront très prochainement communiquées. ■



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les propriétaires d'un logement dans le centre ancien peuvent bénéficier d'aides financières pour réhabiliter leur patrimoine. Ces aides sont conditionnées par la localisation de l'habitat et le niveau de ressources. Pour plus d'informations, les personnes intéressées peuvent contacter la SAEMPA, au 04 42 84 18 08, ou se rendre sur leur site internet :

www.saempa.com

TLPE 2013

Le géomètre expert du cabinet CTR, mandaté par la commune afin d'établir les relevés d'enseignes et de pré-enseignes concernées par la taxe locale due la publicité extérieure, fera son passage dans la commune entre la dernière semaine de mai et la première semaine de juin. Comme les années précédentes, l'état du relevé sera envoyé par courrier à chaque redevable. ■

TRAVAUX

La deuxième phase des travaux d'aménagement des places de stationnement sur le chemin Noël-Robion, à proximité de la gare, des services techniques municipaux et du lotissement Borie (ancien site industriel Sicatec), a été lancée y a quelques jours. Rappelons que ces places de stationnement s'inscrivent dans le cadre du réaménagement du futur parking de la gare, et ont été cofinancées par l'Etat, la Région, le Département et la Commune.

Démarrés à la même période, les travaux de réfection du hall d'accueil de la MASC, et qui vont se poursuivre jusqu'à la mi-mai, sont destinés à améliorer les conditions de réception au public, par l'aménagement d'une banque d'accueil et de guichet.



Le 15 mars dernier, était organisée à la Médiathèque une réception en l'honneur du départ à la retraite de sa directrice Nathalie Paquet. De nombreuses personnes – élus, amis, agents communaux – étaient venues saluer celle qui, durant plus de vingt ans, a très largement contribué au développement et au rayonnement de notre médiathèque, dont Corinne De Meo, dorénavant, assure la direction.

INTERRUPTION DU TRAFIC FERROVIAIRE

Dans le cadre des travaux de réalisation de la troisième voie, la circulation ferroviaire sera totalement interrompue entre le mercredi 8 mai à 14 heures, et le jeudi 9 mai à 14 heures. ■



Par ailleurs, est programmé entre la fin mai et la mi-juin, le remplacement des points d'apport volontaire situés sur le parking de la Médiathèque et le boulevard Jean-Jacques Rousseau, à proximité de la résidence Jeanne d'Arc, par des containers enterrés. ■

URBANISME

L'enquête publique relative à la modification du Plan d'Occupation des Sols se déroulera entre le 22 mai et le 21 juin prochains. Monsieur Nouridine Assas, commissaire enquêteur, tiendra ses permanences en Mairie les 22 mai, 5 et 12 juin entre 15h et 18h, le 27 mai et le 21 juin de 9h à 12h pour clôturer l'enquête publique. ■

Picasso céramiste

L'exposition "Picasso, céramiste et la Méditerranée", est ouverte au public jusqu'au 13 octobre prochain, dans la chapelle des Pénitents Noirs d'Aubagne, présentant plus de 150 céramiques d'art du maître. Comme les autres habitants du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, les Pennoises et les Pennois bénéficient d'un accès gratuit à cette exposition. Afin de retirer les places gratuites, le public doit se rendre à la MASC, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30, muni d'un justificatif de domicile et du livret de famille. L'exposition sera ouverte tous les jours, de 9h30 à 19h30. Néanmoins, afin d'assurer les visites dans les meilleures conditions, celles-ci sont limitées à cent personnes simultanément toutes les 45 minutes. Le public, lors du retrait des billets, est par conséquent conseillé d'avoir au préalable choisi le jour et le créneau horaire souhaités. ■



Le 11 mars dernier, le Conseil municipal a installé comme conseiller municipal Monsieur Jean-Claude Colonna, en remplacement de Madame Elisabeth Gonnella, élue depuis mars 2008.

N'oubliez pas votre pique-nique !



Comme chaque année, la traditionnelle Recampado sera l'occasion, le dimanche 5 mai prochain, de passer une journée de fête en famille, en plein cœur de la colline. Tout d'abord, à partir de 11h, les musiciens de la fanfare "Garlabanda" défilent de la mairie jusqu'à la place Jean-Pellegrin, pour une prestation musicale jusqu'aux alentours de midi, avant de rejoindre le public dans notre colline, où seront également attendus les charretiers. Apéritif offert par la Municipalité, pique-nique, jeux de boules au programme de ce dimanche placé sous le signe de la convivialité. En cas de fort vent, la manifestation sera rapatriée sous l'aqueduc des Arcades. Rappelons qu'aucun véhicule n'est autorisé à pénétrer dans le massif forestier. ■

C'est voté

La réforme des rythmes scolaires, qui institue pour les élèves de primaire quatre jours et demi de classe, dont le mercredi matin, en réduisant le temps d'enseignement les autres jours, implique en complément du temps scolaire, un aménagement du temps périscolaire dévolu à la Municipalité. Considérant le délai – rentrée scolaire 2013 - insuffisant pour finaliser l'organisation et le financement inhérents à cette modification du rythme scolaire, le Conseil municipal du 11 mars dernier s'est prononcé en faveur d'une demande de dérogation afin de bénéficier d'un report, pour la rentrée 2014, de l'application de cette réforme.

En séance du 11 avril, le Conseil municipal a délibéré favorablement pour signer la convention, avec le Conseil Général, relative au dispositif "Chéquier l'Attitude 13". Ce chéquier, remis gratuitement aux collégiens, et d'une valeur de 100 Euros, donne droit à des réductions pour

la pratique d'activités culturelles, artistiques ou sportives. Il sera ainsi possible d'accepter ce moyen de paiement comme mode de règlement pour les activités municipales culturelles et sportives, ainsi que pour les spectacles donnés à l'Espace de l'Huveaune.

Le conseil municipal du 11 avril a également délibéré en faveur de la signature de la convention de constitution d'un groupement de commandes, avec d'autres communes de l'Agglo, missionné pour l'achat de denrées issues de l'agriculture biologique ou du commerce équitable, destinées à la restauration collective. Grâce à la mutualisation des procédures de chaque commune en une seule, aux économies réalisées grâce au volume des commandes, la constitution de ce groupement de commandes entend également contribuer à la réduction des impacts, sociaux comme environnementaux, de la consommation alimentaire en collectivité. ■

Un mercredi avec les “Toons”, les “Mouss” et les “Kids”



Ce matin-là une partie des enfants fréquentant le centre de loisirs, plantent des arbres sur un lopin de terre jouxtant les jardins familiaux. C'est une journée de sensibilisation à la protection de l'environnement et de la forêt, mais aussi un moment de rencontre et de partage avec d'autres enfants. Ceux du centre social des Escourtaines. Dans le cadre de l'opération “Plus d'arbres, plus de vie”, c'est l'occasion pour les petits Pennois d'apprendre à reconnaître un cyprès de Provence, un tilleul argenté, un érable ou encore un mûrier blanc, et de participer à des ateliers de découverte de la végétation, de loisirs créatifs, de jeux. Au même moment, dans les locaux de la Farandole, les plus petits jouent eux aussi en attendant l'heure du déjeuner, sous la surveillance de Jennifer et de Jessica, deux des animatrices. La matinée a été consacrée à reconnaître – au goût et les yeux fermés – confiture, ketchup, chocolat en poudre, sucre, et autre compote. Autant dire qu'ici, les mercredis ludiques et pédagogiques, on en raffole ! Après le repas “surprise” élaboré par la cuisine centrale municipale et l'indispensable sieste pour les pit-

chouns, les uns partiront pour l'heure du conte à la médiathèque, tandis que les autres réaliseront leur propre recette de pâte à tartiner qu'ils dégusteront plus tard. Ainsi s'écoule une journée des “Toons”, des “Mouss” et des “Kids” (1) au centre de loisirs sans hébergement La Farandole. Un équipement public municipal qui depuis son ouverture il y a une douzaine d'années (2), n'a cessé de s'adapter progressivement aux besoins des familles. Les enfants scolarisés de 3 à 13 ans (non révolus) y sont accueillis les mercredis et pour les petites et grandes vacances (sauf à Noël), encadrés par des animateurs diplômés – Christine, Sandrine, Audrey - sous la responsabilité du directeur Fabrice Pruneta. Ces personnels sont employés de l'association Léo Lagrange à laquelle la municipalité confie la mission d'organiser les activités (sportives, culturelles, manuelles) variant au fil des semaines et des mois. Aujourd'hui, le succès du centre de loisirs municipal n'est plus à démontrer. Quelle que soit la période, il affiche complet, avec une soixantaine d'enfants le mercredi et 100 à 120 pendant les vacances de juillet à la mi-août.

La Farandole c'est aussi...

La Halte Farandole. Rattachée à la crèche municipale, elle fonctionne sur le principe d'une halte garderie, ouverte les lundis et jeudis matin pour les “un an” et plus.

Renseignements et inscriptions sous certaines conditions, auprès de Mme. Seguin au 04 91 36 25 35.

Le Bébé relax, est un lieu d'éveil, de détente et d'animations pour les bébés de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou de leur nounou, qui y trouveront les mardis et vendredis matin, un espace d'échanges, de conseils et de convivialité. Le Bébé relax est un service gratuit, sans inscription, ni réservation préalables. ■

(1) “Toons” (maternelle), “Mouss” (CP, CE1, CE2), “Kids” (à partir du CM1).

(2) Le centre aéré était auparavant abrité dans les locaux de l'école Jacques Prévert.

BUDGET PRIMITIF 2013

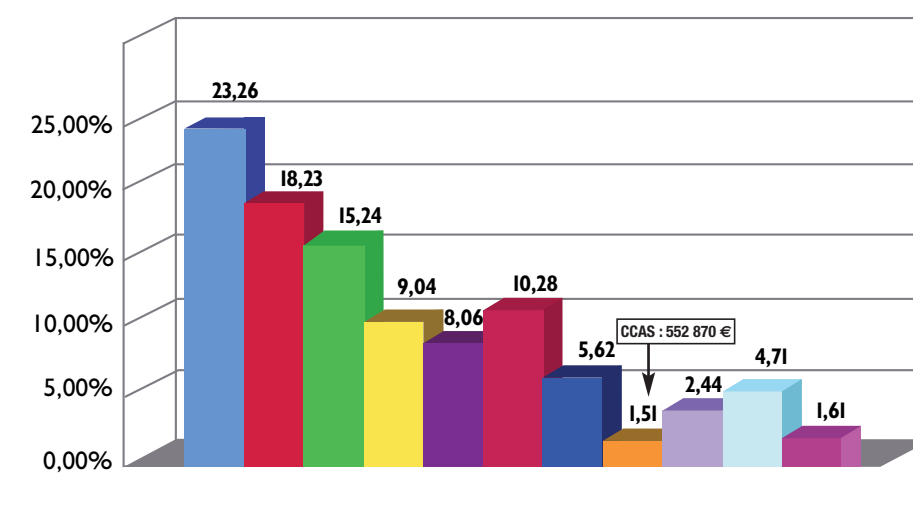
Le 11 avril dernier, le Conseil municipal a voté le Budget Primitif 2013. Ce budget se distingue des précédents dans la mesure où il est le dernier de plein exercice de la mandature municipale, et le premier élaboré depuis le changement de majorité gouvernementale. Durant ce quinquennat particulièrement néfaste, responsable d'un gel des dotations d'Etat depuis trois ans, les collectivités locales ont payé le prix du redressement des finances publiques, par le seul levier de l'austérité.

La Penne Magazine consacre ce mois-ci ses pages centrales au budget communal 2013.

Voter le budget... Et après ?

L'aspect purement réglementaire et obligatoire inhérent aux questions budgétaires – débat d'orientations budgétaires, vote du budget primitif avant une date butoir imposé aux communes – fait parfois oublier à une partie d'entre nous, qu'il s'agit, chaque année, de l'acte décisionnel central autour duquel s'articule l'ensemble des choix et des projets portés par la Municipalité, dans la mesure où ce sont les arbitrages budgétaires qui permettent leur concrétisation. En résumé, aucune action municipale, de la plus “anodine” à la plus structurante, ne peut être engagée sans être prise en compte lors du vote du budget.

Pour l'exercice 2013, le budget communal s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 8 553 860 Euros en section de fonctionnement, et 3 878 201 Euros en section d'investissement. Il a, comme depuis plusieurs années, été élaboré avec le souci de ne pas contribuer à accroître les difficultés que rencontrent des ménages de plus en plus nombreux. Cela se traduit, dans le produit des services, par une revalorisation des tarifs qui ne sera pas supérieure au niveau de l'inflation prévisionnelle. Par ailleurs, et pour la cinquième année consécutive, les taux de la fiscalité locale n'ont pas été augmentés, restant à leur niveau de 2008. ■



Dépenses de fonctionnement

Administration Générale	1 989 445 €
Service scolaire	1 559 199 €
Travaux - Environnement	1 303 919 €
Culture	773 204 €
Jeunesse et sports	689 378 €
Enfance - Petite Enfance	879 599 €
Sécurité (Police Municipale - Pompiers)	480 922 €
Action sociale - 3° âge	129 050 €
Remboursement des intérêts d'emprunt	209 000 €
Autofinancement	402 592 €
Autres charges	137 531 €



Vie scolaire : un impératif budgétaire réaffirmé

Ca n'est pas un fait nouveau, mais suffisamment important pour le préciser encore. Après l'administration générale, le service scolaire représente le plus gros poste de dépenses dans la section de fonctionnement. Ce sont en effet plus de 1 550 000 Euros qui sont consacrés aux écoles et à la restauration scolaire, soient près de 2400 Euros par enfant scolarisé ; personnel affecté aux écoles et à la cuisine centrale, classes de découverte, fournitures scolaires et matériel pédagogique, garderie du matin et étude du soir... Sans compter les frais de chauffage – répartis dans la partie "administration générale", et en augmentation constante chaque année – ou encore la rénovation de nos bâtiments scolaires, englobée dans la section investissement. ■



En complément du budget municipal, le Centre Communal d'Action Sociale dispose de son propre budget, qui se hisse à un peu plus de 550 000 Euros.



Dotations d'Etat : Emergence de la Métropole Marseillaise : des inquiétudes l'avenir des communes en jeu. non dissipées.

A la fin de l'année 2010, le gouvernement précédent avait décidé un gel de l'enveloppe globale des dotations d'Etat en direction des collectivités locales pour les exercices 2011, 2012 et 2013. Sur ces trois années, ce gel aura privé notre commune de 60 000 Euros de recettes. Une situation qui, loin de s'améliorer, devient de plus en plus préoccupante pour l'avenir, dans la mesure où l'actuel gouvernement, n'est non seulement pas revenu sur le gel des dotations pour 2013, mais a annoncé que le concours de l'Etat aux collectivités baisserait en 2014 et 2015, à hauteur de 1,5 milliards par an.

Alors qu'en 2012, le budget communal avait déjà enregistré une perte de 15 000 Euros par rapport à 2011, c'est cette année, une perte de 40 000 Euros de dotations de l'Etat, que nous aurons à déplorer dans nos recettes de fonctionnement.



Près du quart de nos recettes de fonctionnement est constitué par la fiscalité reversée à la commune par la communauté d'agglomération. Cette année encore, l'Agglo a maintenu en notre direction le niveau de l'attribution de compensation. Avec la dotation de solidarité communautaire que notre intercommunalité est une des rares à distribuer à ses communes membres, cela représente près de 1 900 000 Euros. Pourtant, le projet de métropole marseillaise, englobant la quasi-totalité

des villes du département, nous plonge, non plus dans le doute et l'incertitude comme par le passé, mais aujourd'hui dans la crainte de voir une partie des compétences du Pays d'Aubagne et de l'Etoile transférée vers la Métropole, et par ricochet, subir une baisse dramatique du niveau de ses versements. Une même inquiétude que nous pouvons exprimer lorsqu'on évoque les participations du Conseil Général, qui représentent près de 2 millions d'Euros, soit la moitié de nos recettes d'investissement ! Si une partie des compétences du Département était purement et simplement effacée pour être également transférée vers la Métropole, quel serait le niveau de ses futures participations en direction des communes ? Au-travers de la question métropolitaine, c'est un enjeu capital qui transparaît : l'autonomie budgétaire et décisionnelle des communes, et donc leur existence même. ■



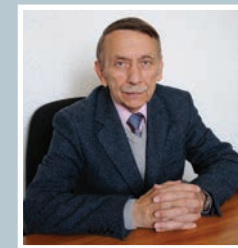
Plus de 1 300 000 Euros seront consacrés cette année aux travaux de propreté de voirie et d'environnement.

Une politique d'investissement volontaire.

Notre section d'investissement, avec près de 3 900 000 Euros, progresse de 14% par rapport à l'année 2012. Près de 1 400 000 Euros seront consacrés à des travaux dans les bâtiments publics et les écoles : rénovation complète des vestiaires de notre complexe sportif, création de la maison de quartier des Arcades, remplacement du système de chauffage et de climatisation du Foyer Loisirs, réhabilitation du hall de la MASC. Plus de 600 000 Euros seront affectés aux travaux de voirie, avec entre autres la seconde tranche de réalisation de places de stationnement aux abords du lotissement Borie (ancien site Sicatec), la réfection de trottoirs sur le boulevard Voltaire, l'aménagement de la place de l'Eglise. Afin de produire l'ensemble de ces investissements, le recours à l'emprunt n'excédera pas 440 000 Euros, dans la mesure où notre autofinancement se hisse cette année à plus de 630 000 Euros. ■



La rénovation des vestiaires de notre complexe sportif constitue un des projets les plus importants dans les investissements prévus en 2013.



JEAN-CLAUDE ALEXIS
adjoint au maire, délégué aux Finances.

“ Une gestion saine et dynamique “

“ Depuis plusieurs années, la part de remboursement de capital emprunté dans notre budget a enregistré une diminution régulière. La dette de la commune a été réduite de 28% entre 2005 et 2012. Nous avons ainsi remboursé, durant cette période, beaucoup plus que ce que nous avons emprunté, avec quatre années sans avoir eu recours à l'emprunt. En 2013, nous consacrerons un peu moins de 370 000 Euros au remboursement de capital, soit une diminution de 10% par rapport à 2012. Pour autant, cette gestion saine ne nous empêche pas de continuer à engager une politique d'investissement dynamique, car lorsqu'une collectivité investit, c'est pour répondre à des besoins légitimes de nos concitoyens, et c'est un placement pour l'avenir. L'ensemble des organismes bancaires doit absolument intégrer cette réalité. Car jusqu'à très récemment, même pour des communes comme la nôtre qui affichent des indicateurs de bonne santé financière, il était de plus en plus difficile d'avoir recours à l'emprunt, comme pour les entreprises et les ménages. A l'avenir, j'ose espérer que les banques, qui ont été renflouées il n'y a pas si longtemps grâce à un apport massif d'argent public, sauront se souvenir de la nature de leur fonction : permettre aux collectivités de concrétiser leurs indispensables politiques d'investissement. ”



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

Un geste pour la vie



Max Gourgues et Annie Lecoq, un engagement : la promotion des arts et de la culture.

Six collectes de sang bimestrielles dans l'année, ça se prépare ! Les responsables de l'association en sont les chevilles ouvrières, et il en est ainsi depuis 1984, date de sa création. Au Foyer Loisirs Charles-Grisoni, les professionnels de santé de l'Etablissement

et où on enregistre 600 dons par jour alors qu'il en faudrait 800. Les membres de l'association ne manquent ni d'idées, ni d'arguments pour favoriser le passage à l'acte et vaincre les réticences lorsqu'il y en a. *"On n'a pas besoin d'être à jeun, on peut y venir avec*

Français du Sang procèdent à la collecte dans les conditions requises, tandis que l'association pennoise accueille les donneurs bénévoles et apporte la nécessaire touche conviviale très appréciée lors de ce rendez-vous. Les besoins en sang sont toujours aussi grands, notamment en Paca où le déficit est chronique,

les enfants, et les Pennois dont les horaires ne permettent pas d'être là le jour de la collecte sont invités à se rendre dans l'une des Maisons du don, à Marseille ou à Aix". Cerise sur le gâteau, à l'occasion de chaque collecte, l'association offre un cadeau joignant l'utile à l'agréable, comme l'explique Renée Klar, la présidente de l'association : *"Nous avons successivement offert un éthylotest, un disque de stationnement, du muguet, et très récemment une écharpe !"* Si vous n'êtes pas encore parmi les 310 donneurs Pennois recensés en 2012, n'attendez plus. Votre geste peut sauver une vie. La prochaine collecte aura lieu le 28 juin, de 15h à 19h30. ■

Contact : Renée Klar.
Tél. : 04 91 36 07 19.

CLUB OMNISPORTS LOISIRS ET CULTURE

Balle au tambourin : un sport à découvrir

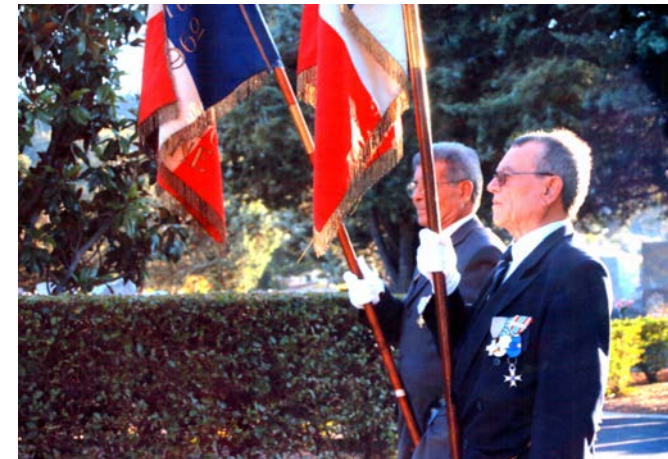
C'est paraît-il l'ancêtre du jeu de paume. La balle au tambourin se joue en salle, avec un tambourin et une balle de tennis basse pression, entre deux équipes de trois séparées par une ligne au sol. Mal ou peu connu, ce sport est pourtant pratiqué à La Penne depuis 1991. Le club compte aujourd'hui 60 licenciés, dont une majorité de garçons, mais les filles y ont également leur place, comme en témoignent leurs performances. Frédéric Fields - le président de l'association - y joue depuis l'âge de 12 ans. Il parle volontiers de ce club qui a accédé à des compétitions de très haut niveau : *"en février dernier, la salle de la Colombe accueillait une finale de championnat de France, nous avons reçu les meilleures équipes françaises et plus de mille personnes en un week-end"*. Le club pennois collectionne résultats et classements de premier rang, et compte dans ses effectifs de jeunes espoirs, notamment chez les moins de 18 ans et en équipe féminine. Frédéric Fields le pressent : *"l'équipe de France va lorgner vers nous"*. Dans les projets de l'association figure un tournoi international, en octobre prochain à la Colombe, avec un plateau qui réunira une fois encore les meilleures équipes de France, d'Italie, et d'Espagne. ■

Contact : Salle La Colombe complexe sportif Germain Camoin
- Tél. : 06 09 03 15 89



SOUVENIR FRANÇAIS

Devoir de mémoire



Pierre Fonseca est de ceux qui ont à cœur d'entretenir la flamme du souvenir. En rendant hommage à celles et ceux qui sont morts pour la France tout au long de son histoire, en participant aux commémorations, en organisant des quêtes, en transmettant le flambeau aux jeunes généra-

tions. Ce qui est, pour l'essentiel, la vocation de l'association du Souvenir Français, créée en 1887 et reconnue d'utilité publique depuis 1906. Pierre Fonseca en est le référent à la Penne pour le comité d'Aubagne. Il est également le correspondant de l'Union nationale des Combattants, née quelques jours après l'Armistice de 1918. Ce devoir de mémoire, Pierre Fonseca en a fait un principe de vie. Les jours de cérémonies officielles, on peut voir cet ancien contrôleur des impôts du centre de Roquevaire parmi les porte-drapeaux, et chaque année à la date anniversaire de la libération de la commune ; on peut même l'entendre jouer *Le chant des partisans* à l'harmonica. Un instrument qui l'accompagne lorsqu'il se rend dans une maison de retraite pour donner quelques instants de plaisir musical aux personnes âgées. Une fibre sociale qu'il met aussi au service des familles d'anciens combattants pour les aider à constituer un dossier ou à obtenir une aide. Chacun sait pouvoir compter sur "Pierrot" comme on l'appelle ici. ■

Contact : 04 91 24 98 30

STAR PALACE BOXING

Battling coach

Tous les soirs, dans la salle de boxe réservée à l'entraînement des compétiteurs, le bruit des coups de pieds et de poings retentit. Un peu inquiétant pour qui ne connaît pas cette discipline. Cela fait sourire André Sabatier, le président du Star palace boxing et coach du club, qui compte aujourd'hui environ 80 licenciés. *"C'est un sport qui demande beaucoup d'abnégation, de sacrifices"*, explique ce champion du monde. Un titre qu'il a ravi en 1989 à Portland (USA) lors d'un combat gagné par KO au 2^e round contre Dany Melendez. La philosophie ici n'est pas d'encaisser les coups. *"L'apprentissage sert à organiser la défense, l'esquive, à maîtriser une technique suffisante pour neutraliser les assauts de l'adversaire et s'imposer"*. Il y a aussi de la stratégie dans tout cela et même une certaine éthique. *"L'objectif, poursuit André Sabatier, est aussi d'être bien dans sa tête et bien dans son corps, de trouver un point d'équilibre entre projet de vie et projet professionnel"*. L'accomplissement de soi est important. En 1992 était créée la section Pieds-Poings et en 2008, le club était inauguré ici même. L'engagement est toujours intact. Sachez encore qu'on peut *"s'amuser"* au bout de trois mois, et acquérir un bon niveau de compétition en deux saisons. Une chose est sûre, au *Star Palace Boxing*, la graine de champions, ça se cultive ! ■



Contact : Complexe sportif Germain Camoin, allée du stade
Tél. : 07 61 01 28 21 - starpalaceboxing@free.fr"



Le cirque Romanes présenté au pavillon M

La venue à La Penne en septembre prochain, du cirque tzigane Romanes constituera l'un des événements culturels de l'année. Et comme tous les temps forts labellisés "MP 2013", il a eu les honneurs du Pavillon M, la vitrine de Marseille-Provence pendant toute l'année Capitale. La présentation de ce cirque a eu lieu en présence d'Alexandre Romanes, le cofondateur du cirque, de Jean Pierre Liegeois, sociologue et fondateur du centre de recherches tsiganes de l'Université Paris-Descartes, de Carole Tatoni, adjointe au maire déléguée à la Culture, et de Jean-Paul Nicoli, responsable de notre service culturel. ■



Au fil des crêtes

Le 22 mars dernier, dans le cadre de l'inauguration du GR 2013, les marcheurs se relayaient et se passaient le témoin sur Aubagne, dans le Vallon de la Gélade, avant de continuer par une partie des crêtes rocheuses située sur notre territoire communal, et de basculer sur Marseille par le Vallon des Escourtines. Par une journée ensoleillée, un parcours aussi vertigineux qu'enchanté, qui donne à contempler une vue embrassant les massifs de l'Etoile et de la Sainte-Baume, la Sainte-Victoire, la Vallée de l'Huveaune jusqu'à la rade de Marseille et les premières roches de la Côte Bleue. ■

La flashmob, et si vous en étiez ?

Qu'es aquò une "flashmob" ? Une chorégraphie pouvant rassembler des centaines de personnes sur un lieu public. Elle s'organise au sein d'ateliers mis en place sur la commune, mais aussi et surtout via internet où les différentes étapes de la scénographie sont mises en ligne, ce qui permet de répéter chez soi. Une flashmob, c'est ce qui est proposé aux Pennoises et Pennois pour le 12 juillet prochain, à l'occasion de la clôture des Fêtes de l'Huveaune, et dans le cadre de Marseille Provence Capitale de la Culture 2013. Elle aura lieu sur le stade du complexe sportif Germain-Camoin sous la direction du chorégraphe Miguel Nosibor. Pour celles et ceux qui souhaitent en être, il suffit de contacter dès à présent le service municipal de la culture, au 04 91 24 70 42, ou par E-mail : masc@mairie-lapennesurhuveaune.fr ■

"C'est comment chez toi ?"

Quand les enfants s'en mêlent, les barrières et les préjugés tombent ! En témoigne l'exposition inaugurée le 30 mars et présentée jusqu'au 29 juin, à la médiathèque Pablo-Neruda, en partenariat avec l'aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Menet et le centre de loisirs La Farandole. Cette exposition inscrite dans le cadre du festival "Nous serons tous d'ici", à l'initiative des médiathèques du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, donne à voir une trentaine de clichés et de textes réalisés par les enfants eux-mêmes, nomades et sédentaires. Les uns et les autres se sont photographiés et questionnés sur leur univers et leur mode de vie respectifs, sous la direction de la photographe Nawelle, de l'association Art'etik Mars. ■



La gare, ou la longue bataille du rail



La gare de La Penne aux alentours de 1900-1905

Construite en 1857-1858, la gare de La Penne est mise en service le 25 octobre 1858 par la Compagnie de chemin de fer de Paris à Lyon et à La Méditerranée (PLM). La commune compte à cette époque un peu moins de 2000 habitants. La chronologie officielle fait état des différentes étapes qui ont précédé sa construction. Une enquête d'information, ordonnée par le préfet de l'époque, et relative au passage de la ligne Marseille-Toulon via La Penne, Aubagne, Cassis, La Ciotat, est réalisée courant 1851. Le conseil municipal conduit par le maire Louis Valentin délibère le 2 juin 1856, sur le lieu d'implantation tandis que le 5 juillet suivant les avis d'expropriation sont délivrés par le tribunal de Marseille. Le 9 juin de la même année c'est au tour de Marseille et d'Aubagne de décider des stations de St-Menet et de Camp Major. Le projet définitif paraît dans le rapport de la Compagnie PLM en date du 25 juillet 1857. Deux jours après sa mise en service, la ligne Marseille-Aubagne - 17 kilomètres de voies - est inaugurée le 27 octobre 1858. A cette époque, deux puits étaient situés à proximité de la gare

et servaient à alimenter les locomotives à vapeur. En 1911, notre gare répertoriée dans la nomenclature PLM porte toujours le nom de *La Penne* - la commune elle-même ne s'appellera *La Penne sur Huveaune* qu'en 1918. Quelques années auparavant - en 1880 - une pétition d'usagers pennois demande des arrêts plus fréquents sur la commune. Elle constitue la première d'une longue série d'actions pour un service répondant toujours mieux aux besoins de la population, voire pour son maintien. Comme ce fut le cas dans les années 1990, lorsque la menace de fermeture planait sur la gare qui aurait pu subir le même sort que ses voisines de St-Menet et de Camp Major. Plus récemment, la longue bataille pour la 3e voie a permis que celle-ci soit enfin réalisée. Elle fonctionnera fin 2014, avec un départ toutes les 20 minutes aux heures de pointe et c'est dans cette perspective qu'une passerelle piétonne a été construite et ouverte le 28 février 2011. On ne doit ces succès et ces avancées qu'à la mobilisation sans faille des élus locaux aux côtés des habitants. ■



CYRIL DIGAUD, ARTISAN CHOCOLATIER

Le chocolat a trouvé son maître

Alors que les enfants de son âge rêvaient peut-être de devenir pompier ou footballeur, Cyril Digaud, à l'âge de 8 ans, nourrissait déjà une passion naissante pour ce qui allait le conduire à un niveau qu'il n'imaginait pas encore : maître chocolatier. Sur la voie qu'il s'était tracée, aucune hérédité ne l'a guidé. Et cette voie va démarrer, pour lui, après la classe de 3^e. *“J'ai été orienté vers un CAP de pâtissier, se souvient-il, et ensuite vers le brevet de maîtrise. Le plus haut niveau qui induit le travail du sucre, de la glace, et du chocolat”*. Son premier commerce, il l'ouvre sur le Boulevard Jean-Jacques Rousseau, un peu trop excentré à son goût, même si c'est là que sa notoriété prend son envol. Quelques années plus tard, il vient s'installer sur le Boulevard Voltaire, en plein centre. Déjà, il a fait du chocolat sa grande spécialité. L'excellence, il l'acquiert sur le tas, au prix d'une implication sans limite ou presque dans son travail, qu'il compare à celui d'un verrier lorsqu'il crée les formes de ses sujets. Des formes dont



lui seul a le secret. Selon les périodes, il travaille entre 17 à 19 heures par jour ; pendant les dernières fêtes de Pâques, il aura transformé, façonné, décoré de ses mains, 650 kilos de chocolat ! Le travail du “maître” commence par le choix du fournisseur. Le sien est “à la pointe”. Son chocolat, considéré comme le haut de gamme, provient de plantations du Mexique et d'Afrique. Cyril Digaud est catégorique : *“les vrais connaisseurs ne s'y trompent pas !”* Pour lui, la clé d'un bon chocolat réside



dans la technique de cuisson qui va consister à fondre la matière, la refroidir, puis faire remonter la température pour enfin la stabiliser, et obtenir ainsi les trois seules molécules qui intéressent cet inlassable artisan. La dose de sucre est elle aussi essentielle et c'est même à cela qu'on reconnaît un bon chocolat. *“Lorsqu'on le met en bouche, explique Cyril Digaud, il ne colle pas au palais, seul l'arôme se dégage”*. Une saveur intense, à nulle autre pareille. ■

Commerce local

L'épicerie historique du 130 Bd. Voltaire, où paraît-il Pagnol venait se servir, a été reprise depuis le mois d'août dernier par Josette Esposito, qui a ainsi succédé à Mr. Giraudi, l'ancien propriétaire. La nouvelle épicière est ravie de proposer un service non stop, tous les jours de 7h30 à 19h30 et le dimanche de 7h30 à 13h, ou des produits frais et bio tous les vendredis. ■



Epicerie alimentation
Giraudi - 04 91 76 58 10

Depuis juin 2012, le salon de coiffure “Emmysphair” a ouvert ses portes au Vallon du Roy. Là, Sandie Canniccioni est fière d'accueillir la clientèle dans un salon pour femmes, hommes et enfants, où l'on vient sur rendez-vous, du mardi au samedi de 9h à 18h. Si a elle su fidéliser ses clients, sa spécialité n'y est sans doute pas étrangère : tous ses produits, au bac comme à la vente, sont à base d'extraits de plantes, de fleurs et d'huiles essentielles. ■

“Emmysphair”, 52 Bd. Jean-Jacques Rousseau
Tél. 04 86 77 70 09



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

Liste d'ouverture citoyenne de la gauche pour l'avenir de la Penne sur Huveaune

Lors du Conseil municipal du 11 mars dernier, fut votée une motion à l'adresse des groupes parlementaires européens, afin de les interpeler sur la décision prise par l'Europe, de diminuer de 30%, sur la période 2014-2020, les crédits alloués au Programme Européen d'Aide aux plus Démunis. En France, 70 millions d'Euros ont été mobilisés pour ce programme d'aide en 2012, afin d'aider près de 4 millions de personnes à se nourrir par l'intermédiaire de la Croix-Rouge Française, les Restos du Cœur, les Banques Alimentaires et le Secours Populaire Français. Les membres de la *Liste du Village*, ont préféré s'abstenir sur ce vote, estimant qu'une telle motion n'a pas sa place dans la gestion des affaires de la ville...

Ce sont pourtant les bénévoles pennois du Secours Populaire qui avaient interpellé la Municipalité sur l'urgence de la situation, alors qu'entre 2011 et 2012, le nombre de repas servis est passé de 1600 à plus de 2200, soit une augmentation de plus de 30% ! Une telle urgence, *locale*, aurait mérité l'unanimité du vote de cette motion.

L'ensemble de nos concitoyens les plus vulnérables, bénéficiaires de ces aides alimentaires indispensables, apprécieront...

La liste du village

Des Comités d'Intérêt de Quartier Pennois trop politisés ?

Doit-on remettre en cause l'indépendance des CIQ lorsqu'ils reçoivent des subventions de la mairie et que leurs organes de communication encensent la politique municipale sans retenue et sans consultation des adhérents ?

Ils devraient pourtant être apolitiques et à l'écoute des doléances des riverains pour créer des espaces de démocratie participative sans parti pris.

De nombreux adhérents font défection, ne souhaitant plus être manipulés. Adhérents des CIQ réagissez, ne vous faites plus utiliser, prenez le pouvoir !

Nicole Roure, Pierre Brottier, Christophe Szabo.
www.listeduvillage.com

Yvette Jaccard

Le repentir ...

... n'avait rien à déclarer !

Après un délinquant sexuel, le réseau DSK met au jour un délinquant financier de haut vol : le ministre du budget !

De l'ignorance nationale où s'enferment les politiques, transparaît cette morale : *« Quand la Vérité tord le cou au Mensonge, nos découverts bancaires nous honorent. »*

A notre échelle communale, le budget a vu notre dette baisser en 2012, et 2013 verra la construction d'une maison de quartier aux Arcades.

Domage que la Liste du Village ait voté contre !

Tout petit choc, mais révélateur aussi !

Yvette Jaccard, simple citoyenne
(06 22 13 40 59)

NAISSANCES

AZINCO BONANSEA Théo 02/02/2013
LETENDRE Luca 02/02/2013
RUIZ DE LA VEGA Luz 17/02/2013
MOLINA Brandon 22/02/2013
SCHLAGETER Enola 04/03/2013
SALIBA Marylou 27/03/2013
LOVERINI Tiffany 02/04/2013

MARIAGES

FERRATO Ambre et DELOGU Anthony
le 09/02/2013
ZITOUNI Kheria et SOYER Dominique
le 09/02/2013

DÉCÈS

DAVEAU née DÉTÉ Yvette
21/01/2013
VALLEE née FERRATO Rose-Marie
30/01/2013
GURLIACCIO Renato
30/01/2013
REI Jean-Baptiste
30/01/2013
MARTIN née BUGEON Michelle
31/01/2013
MAFFÉO née PARIS Maria
11/02/2013
PARDUCCI Louis
12/02/2013
OGOUDJIAN Jean
12/02/2013
SBAGLIA Vincenzo
14/02/2013
CONVALLI née LUCCHESI Gilberte
14/02/2013
VILLE née RENNESSON Marie
22/02/2013
BENEDETTI Georges
01/03/2013
JACQUIER Bernadette
07/03/2013
CANU née DOL Francine
07/03/2013
MESSINA née THIOLLIÈRE Evangeline
31/03/2013
GAUBERT née PIEVE Josiane
04/04/2013

En vue de leur recensement militaire, les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1er avril et le 30 juin 1997, et âgés de 16 ans révolus, sont priés de se présenter en Mairie, jusqu'au 30 juin 2013, munis de leur carte d'identité en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

[L'AGENDA]

Spectacle jeune public
Le Petit Ciné Concert 2
Par le Philharmonique de la
Roquette
Vendredi 3 mai, 19h02
Espace de l'Huveaune

La Recampado
Dimanche 5 mai, à partir de 11h
Place Jean-Pellegrin et forêt
communale

Théâtre
D'Artagnan Hors La Loi
Par la compagnie Afag
Théâtre
Vendredi 24 mai, 20h32
Espace de l'Huveaune

Les Olympiades
27, 28 et 30 mai
Complexe sportif

La course des écoles
Vendredi 31 mai
Complexe sportif

Journée d'animation de la
Farandole
Environnement et nature
**Samedi 1^{er} juin, de 14h à
17h30**
Centre de loisirs

Les Pitchounades
Vendredi 7 juin
Complexe sportif

Théâtre - chanson
Faust
Par la compagnie Jolie
Môme
Vendredi 7 juin, 20h32
Espace de l'Huveaune

Fête de la Musique
**Vendredi 21 juin, à partir de
20h**
Place Jean-Pellegrin

[NUMÉROS UTILES]

Mairie
04 91 88 44 00
Crèche Halte Garderie
04 91 36 25 35
Centre de Loisirs "La Farandole"
04 91 88 67 09
Contact Jeunesse
04 91 24 82 49
Salle "La Colombe"
04 91 36 02 18
Service Culturel
04 91 24 70 42
Médiathèque Pablo-Neruda
04 91 36 21 41
Foyer Loisirs
04 91 36 06 96
La Poste
04 91 87 70 40
Commissariat d'Aubagne
04 42 18 55 55
Police Secours
17
Pompiers
18
Hôpital d'Aubagne
04 42 84 70 00
SAMU (Urgences Médicales)
15

Tous à la Récampado Dimanche 5 mai 2013

Animation musicale • Jeu de boules
N'oubliez pas votre pique-nique !

